SUPPLEMENT
Vendredi

LE CONTRAT POUR LA FRANCE 1993/1998

DE LA PAGE 5 A LA PAGE 8, LA LISTE DES CANDIDATS SOCIALISTES

FRANÇAIS, VOUS AVEZ CHANGE, NOUS AUSSI

Tout a changé en dix ans. Qui aurait imaginé la fin du système communiste en 1990 ? Qui aurait imaginé en cette fin de siècle une telle victoire des valeurs de liberté et de solidarité défendues par le socialisme démocratique depuis cent cinquante ans ? En dix ans, la France et les Français ont changé. Nous aussi. Nous avons géré le pays, confronté nos rêves à la réalité, réussi de grandes réformes, mais aussi essuyé des échecs. Nous sommes plus modestes, mais tout aussi résolus qu'au premier jour à augmenter les chances de chacun, à faire reculer les égoïsmes, l'ignorance et la haine de l'autre, à préférer une société solidaire à l'individualisme sauvage. Nous croyons à la force des idées, nous croyons qu'il est toujours possible de transformer la société. Pour les années qui viennent, nous voulons construire une alliance de progrès avec toutes celles et ceux qui mettent au cœur du combat politique les valeurs humanistes : la gauche, les écologistes, les progressistes. Et pour cela, nous souhaitons passer un contrat avec vous. Un contrat pour la France.

1. DIX ANS DE REFORMES

En dix ans, sous la présidence de François Mitterrand, la société a été modernisée et la cohésion sociale préservée. Cela, malgré les secousses qui bouleversent le monde, malgré la droite qui a combattu, au Parlement et dans le pays, la plupart des grandes réformes.

L'ECONOMIE

• La France est aujourd'hui la quatrième puissance du monde. Pourquoi ne pas être fiers des résultats obtenus ? Le commerce extérieur est équilibré, la victoire sur l'inflation a évité que les plus modestes ne perdent, par la hausse des prix, les avantages acquis par ailleurs, le revenu moyen en France est désormais l'un des plus élevés du monde.

• La recherche de l'équité a guidé notre action : baisse de la TVA sur les biens de grande consommation et les produits culturels, impôt sur la fortune, cotisations sociales calculées sur tous les revenus...

LA COHESION SOCIALE

De nouvelles avancées sociales ont été réalisées avec les lois Auroux sur les droits des salariés et les lois Roudy sur l'égalité des sexes : le droit à la retraite à soixante ans, la cinquième semaine de congés payés, le revenu minimum d'insertion pour les plus démunis, le crédit formation...

LA LIBERTE ET L'EGALITE

• La liberté de communication est assurée aujourd'hui par six chaînes de télévision publiques et privées indépendantes et par des milliers de radios locales. Pour la première fois, 1% du budget de l'Etat est consacré à la culture.

• L'Education nationale est devenue le premier budget de la nation. La République, voilà un siècle, avait créé l'école pour tous. Malgré tout ce qui reste à faire, la gauche a réussi la seconde révolution scolaire : aujourd'hui, un jeune sur deux obtient le bac au lieu d'un sur quatre il y a dix ans.

LA POLITIQUE

Les lois de décentralisation ont rapproché le citoyen des lieux de décision. On ne

peut oublier l'abrogation des juridictions d'exception, la suppression de la peine de mort, la modernisation et la féminisation de la police avec 19.000 emplois supplémentaires, l'indemnisation des victimes, la lutte contre toutes les formes de corruption...

L'EUROPE

La France a joué un rôle déterminant dans la construction de la Communauté européenne. Nous avons également développé l'action humanitaire et œuvré pour la création d'un droit d'ingérence, là où les droits de l'homme sont piétinés.

IL Y A, C'EST VRAI, DES POINTS NOIRS

C'est d'abord *le chômage*. Malgré nos efforts, nous n'avons pas fait sensiblement mieux que nos voisins. Nos actions se sont heurtées à une situation économique internationale difficile, aux mutations technologiques, mais aussi à la spécificité de la démographie française et aux retards de la formation. Si nous n'avons pas cassé le mur du chômage, au moins, grâce au RMI et à la protection sociale, nous avons protégé les plus exposés. Il n'y a pas de solution miracle, mais nous ne baissons pas les bras.

L'autre point noir, c'est la *crise de confiance* d'une partie des milieux populaires à l'égard de la gauche. Nous n'avons pas suffisamment expliqué combien la gestion rigoureuse de l'économie était la condition indispensable pour préserver les acquis sociaux, combien le social reste pour nous essentiel.

2. PROTEGER LES CITOYENS
DE NOUVELLES GARANTIES

Depuis un siècle, la gauche et la droite s'opposent sur deux conceptions de la liberté. Pour nous, il ne peut y avoir de liberté sans protection contre la loi du plus fort. On a oublié la politique de la droite en France entre 1986 et 1988, il faut en rappeler les dégâts : suppression de l'impôt sur la fortune, remise en cause de la protection sociale, coupes sévères dans les crédits de l'éducation, de la recherche et de l'aménagement du territoire. Dans la situation actuelle, que serait la condition des plus exposés s'il n'y avait pas la Sécurité sociale, le RMI, les allocations familiales, les services publics ? Dans les pays où la droite a appliqué ces théories économiques libérales, les grandes conquêtes ont été mises à mal. La droite préconise des "réformes", mais elles seraient autant de reculs. Nous, socialistes, nous engageons à défendre la dignité des personnes et à consolider la protection sociale, exigence d'une société moderne et solidaire.

LA DIGNITE ET LA SURETE DES PERSONNES

• Réaffirmer l'intégrité de la personne : refuser toute transformation du corps humain en marchandise.

• Reconnaître la dignité de chacun à tous les âges de la vie : *prendre en charge de manière digne le risque de dépendance pour nos concitoyens les plus âgés.*

• Favoriser les projets de vie des personnes : promouvoir le contrat d'union civile, améliorer la contraception.

• Assurer le droit à la sûreté des biens et des personnes en poursuivant la politique de prévention, de dissuasion et de répression : renforcer la modernisation de la police nationale, répondre à la petite délinquance, refuser toute complaisance vis-à-vis de la drogue.

• Développer la politique de coopération européenne en matière de sécurité aux frontières.

• Simplifier et améliorer le fonctionnement de la justice : créer des procédures de conciliation, d'arbitrage et de médiation.

• Améliorer les garanties de l'indépendance des magistrats.

• Délimiter la compétence de la Haute Cour, juridiction politique, aux seuls cas de haute trahison et de crimes contre la sûreté de l'Etat.

L'ECOLE

L'école publique doit rester le lieu de la promotion sociale et demeurer le creuset de l'intégration et de l'unité nationale. Pour cela, il faut :

• *Assouplir le système éducatif* en déconcentrant la gestion et la politique des programmes et en définissant des contrats éducatifs locaux pour les établissements scolaires. Mais l'Etat doit éviter et corriger les inégalités régionales et locales et garantir le caractère national des diplômes. *Il s'agit de rénover et non de démanteler l'Education nationale.*

• Offrir aux parents qui le souhaitent d'accueillir, dès l'âge de deux ans, les enfants dans le cadre du service public.

• Bâtir une politique de l'alternance, en s'appuyant sur la réussite du baccalauréat professionnel, créé en 1985.

• Promouvoir les universités françaises en leur donnant les moyens nécessaires à la démocratisation et au développement de formations de qualité.

LA PROTECTION SOCIALE

Refuser une protection sociale à deux vitesses : cette ambition -la nôtre- se distingue des objectifs poursuivis par la droite. L'action engagée depuis onze ans doit être confirmée et approfondie.

LA SANTE

Renforcer notre système démocratique de santé pour maintenir égalité et solidarité dans l'accès aux soins : moderniser l'aide médicale, intensifier l'action contre le

sida, revaloriser la médecine du travail et la médecine de Sécurité sociale.
Maîtriser les dépenses de santé sans mettre en cause le niveau de couverture par des accords négociés avec les professions de santé, et une lutte contre toutes les formes d'excès médicaux

La retraite

• *Consolider le droit à la retraite à soixante ans* et le système de retraite par répartition. Améliorer le système des pensions de réversion.
• Valoriser l'expérience des anciens : mettre la retraite progressive au service du tutorat des jeunes, notamment dans les zones urbaines.

La solidarite

• Assurer le financement de la Sécurité sociale : créer un fonds de solidarité financé par l'Etat, groupant les dépenses de vieillesse relevant de la solidarité ; recourir à la CSG, socialement plus juste.
• Améliorer les dispositifs d'insertion sociale : multiplier les emplois d'utilité sociale et de proximité, les entreprises d'insertion.
• Equilibrer la situation de l'UNEDIC par l'instauration d'un malus d'assurance-chômage pour les entreprises qui licencient et d'un bonus pour celles qui forment et requalifient.

L'interet general

Des règles pour l'economie

• Améliorer la transparence de l'économie, des marchés publics, des régimes fiscaux.
• Mobiliser les initiatives pour une politique industrielle : développer l'effort national en faveur de l'enseignement, de la formation, de la recherche, de l'innovation, des grands programmes ; orienter l'épargne investie au profit du développement local, des PME et du logement.
• Développer l'économie mixte : susciter l'initiative publique lorsque l'initiative privée est défaillante, continuer à ouvrir le capital des entreprises publiques concurrentielles au service de stratégies industrielles.
• Soutenir le pouvoir d'achat en commençant par les plus bas salaires.
• Stabiliser et mieux répartir la pression fiscale.

Des règles pour la vie publique.

• Appliquer rigoureusement les lois de transparence financière.
• Faire respecter les principes fondamentaux de la République, c'est-à-dire la laïcité, la liberté des cultes et les lois réprimant le racisme et l'antisémitisme.
• Maîtriser les flux d'immigration, lutter contre le travail clandestin et les détournements de procédure.
• Préserver la tradition ancestrale du droit d'asile politique.

La ville et la campagne

Trois objectifs pour un développement équilibré du territoire

Maitriser l'espace urbain

• Donner la priorité aux transports collectifs.
• Renforcer la lutte contre la spéculation foncière : péréquation financière en faveur des logements sociaux ou conventionnés, droit de préemption...
• Préserver, réhabiliter et relancer le logement locatif social.
• Rénover les quartiers insalubres : politique de démolition et de reconstruction. Y affecter prioritairement des personnels publics.

Promouvoir le monde rural

• Y maintenir et y adapter les services publics. Consolider les activités existantes, développer les services (santé, culture, télétravail) et favoriser la localisation des PMI-PME.
• Défendre fermement les positions de la France dans les négociations internationales, comme le GATT, en utilisant le droit de veto contre tout accord contraire à nos intérêts fondamentaux.

Assurer la solidarite entre les territoires

• Renforcer la péréquation des ressources fiscales entre zones urbaines et rurales, entre régions riches et pauvres.
• Encourager des modes de production plus extensifs et reconnaître la fonction de l'agriculture en matière d'aménagement du territoire. ◆

1 Maintenir la protection sociale : *la solidarite.*

2 Defendre l'education nationale : *l'egalite des chances.*

3 Partager le travail : *l'emploi.*

4 Elargir la democratie : *la citoyennete.*

5 Promouvoir de nouveaux equilibres : *la ville, l'environnement, la planete.*

3. REFORMER LA SOCIETE
DE NOUVELLES AVANCEES

Les faux modèles du communisme et du libéralisme sauvage ne font plus recette : les femmes et les hommes de progrès savent qu'il faut à la fois la liberté, la responsabilité, et corriger les mécanismes d'inégalité que l'économie de marché recrée sans cesse. Nous savons aussi qu'il faut à la fois construire une Europe plus ambitieuse et préserver l'identité de la France dans un monde de plus en plus ouvert. Liberté individuelle et défense de l'intérêt général sont les deux dimensions indissociables de cette alliance pour le progrès. Une nouvelle étape de la réforme peut désormais être franchie.

L'EMPLOI

Notre priorité est de faire reculer durablement le chômage afin d'accéder à une société de pleine activité, c'est-à-dire une société où chacun a la possibilité de trouver un emploi, une formation ou d'occuper une activité socialement utile.

Pour la législature, nous fixons l'objectif prioritaire de réduire le chômage de longue durée qui concerne 900.000 personnes.

Dans cette perspective, nous voulons :

- *Favoriser une initiative européenne de croissance au service de l'emploi.*
- Développer et aménager le travail en ouvrant des négociations par branche : temps partiel, y compris dans la fonction publique, semaine de quatre jours, retraite progressive...
- *Encourager le partage du travail :* négociations d'ensemble visant à une réduction et à un meilleur partage de la durée du travail.
- Veiller à ce que les investissements et les efforts de l'Etat et des collectivités consentis aux entreprises s'équilibrent par des contreparties en matière d'emploi (plans prévisionnels d'emploi, de formation, d'égalité professionnelle homme-femme).
- Instaurer une véritable gestion prévisionnelle des effectifs : freiner les licenciements des plus de cinquante ans, favoriser l'emploi des jeunes par la baisse des charges sociales pour les moins qualifiés d'entre eux.

LE TRAVAIL

Dans le même temps, nous voulons favoriser l'accès de tous et de toutes à la réussite comme aux responsabilités.

- Arriver à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans les entreprises : meilleure application des lois, encadrement strict de la flexibilité du travail.
- *Garantir à chacun une deuxième chance :* développer des perspectives de carrière pour tous, ouvriers, travailleurs spécialisés, agents du service public : reconnaître un droit à la mobilité et à la reconversion professionnelle, valider les acquis de chaque salarié.
- Revaloriser le rôle du service public de l'emploi et de l'Inspection du travail.
- Aller vers *la codécision dans l'entreprise :* participation des salariés aux conseils d'administration des grandes entreprises privées, droit de regard syndical en matière de plan de modernisation, de restructuration et de formation.

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

La croissance doit respecter la qualité de vie et de l'environnement. Cela suppose une stratégie d'ensemble nationale, européenne et mondiale.

- *Préserver l'environnement :* réforme des enquêtes publiques, politique du paysage, fiscalité des écotaxes contre les pollueurs.
- Eduquer les citoyens aux problèmes de l'environnement : renforcer dès l'enfance, par l'école, une sensibilisation aux problèmes écologiques, créer *un service civil volontaire et européen de "casques verts".*
- Aller vers une croissance écologiquement viable : valoriser les technologies non polluantes, les énergies renouvelables, développer de nouveaux services dans le domaine du milieu naturel et de la vie.

LA DEMOCRATIE

Mettre en œuvre la réforme des institutions proposée par le président de la République :

- Assurer un meilleur équilibre des pouvoirs en renforçant le rôle du Parlement, contrôler plus directement l'activité gouvernementale, généraliser l'évaluation des lois et des règlements.
- Réactualiser la liste des incompatibilités entre un mandat électif et certaines activités professionnelles en l'étendant notamment aux métiers de la promotion immobilière.
- *Faciliter l'accès de tous aux fonctions électives :* garantir les moyens du retour à l'activité professionnelle, notamment pour les salariés du secteur privé.
- Elargir la démocratie locale et développer la cogestion des équipements collectifs : création du statut d'association d'intérêt général, d'un conseil régional des associations, d'une charte des usagers dans le service public.
- Etendre les droits des citoyens en leur permettant de saisir le Conseil constitutionnel et en élargissant le champ du référendum.

L'EUROPE DEMOCRATIQUE ET LA PAIX

L'EUROPE

• *Renforcer l'Europe du travail et des citoyens :* étendre les pouvoirs du Parlement national comme du Parlement européen, rassembler les forces de gauche et les syndicats sur des objectifs communs : aller vers les 35 heures hebdomadaires, conventions collectives européennes.

• Faire vivre l'Union européenne : politiques industrielles, recherche, environnement, monnaie unique, mise en œuvre d'une politique de sécurité commune.

UN AVENIR DE PAIX POUR L'HUMANITE

• Assurer le respect du droit international, lutter contre la spéculation financière : création d'une cour internationale des droits de l'homme, légalisation du droit d'ingérence des Nations Unies en faveur des personnes et des minorités, instaurer au plan international, un système de dépôts minimaux pour les mouvements de capitaux.

• *Renforcer le processus de désarmement nucléaire :* fixer "au juste nécessaire" nos dépenses de défense nationale.

• Alléger la dette du tiers monde : créer une banque de développement, notamment en faveur du Maghreb et de l'Afrique noire.

LEGISLATIVES

Les candidats du parti socialiste

La convention nationale des 28 et 29 novembre 1992 a mis au point la liste des candidatures présentées ou soutenues par le PS dans les circonscriptions.

01 - AIN
1e ■ Soutien à candidat MRG
2e ■ Désignation d'une femme
3e ■ Désignation par le BE
4e ■ Réservée

02 - AISNE
1e ■ René Dosière
2e ■ Yves Mennesson
3e ■ Jean-Pierre Balligand
4e ■ Bernard Lefranc
5e ■ Dominique Jourdain

03 - ALLIER
1e ■ François Colcombet
2e ■ Bernard Pozzoli
3e ■ Soutien à Jean Mallot
4e ■ Soutien à candidat MRG

04 - ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
1e ■ François Massot
2e ■ José Escanez

05 - HAUTES-ALPES
1e ■ Daniel Chevallier
2e ■ Soutien à candidat MRG

06 - ALPES-MARITIMES
1e ■ Réservée
2e ■ Soutien à candidat MRG
3e ■ Jean-Hugues Colonna
4e ■ Désignation d'une femme
5e ■ Paul Cuturello
6e ■ Désignation par le BE
7e ■ Michel Rolant
8e ■ Jean-Patrick Léocard
9e ■ Réservée

07 - ARDECHE
1e ■ Robert Chapuis
2e ■ Yves Jouvet
3e ■ Jean-Marie Alaize

08 - ARDENNES
1e ■ Roger Mas
2e ■ Gérard Istace
3e ■ Jean-Paul Bachy

09 - ARIEGE
1e ■ Augustin Bonrepaux
2e ■ René Massat

10 - AUBE
1e ■ Désignation par le BE
2e ■ Désignation d'une femme
3e ■ Michel Cartelet

11 - AUDE
1e ■ Joseph Vidal
2e ■ Régis Barailla
3e ■ Jacques Cambolive

12 - AVEYRON
1e ■ Désignation par le BE
2e ■ Soutien à candidat MRG
3e ■ Soutien à Armand Vernhettes

13 - BOUCHES-DU-RHONE
1e ■ Désignation par le BE
2e ■ Désignation par le BE
3e ■ Désignation d'une femme
4e ■ Désignation par le BE
5e ■ Janine Ecochard
6e ■ Désignation par le BE
7e ■ Michel Pezet
8e ■ Marius Masse
9e ■ Désignation d'une femme
10e ■ Roland Povinelli (primaire avec le MRG)
11e ■ Soutien à candidat MRG
12e ■ Henri D'Attilio
13e ■ Désignation par le BE
14e ■ Alexandre Medvedowsky
15e ■ Désignation par le BE
16e ■ Michel Vauzelle

14 - CALVADOS
1e ■ Yvonnick Mevel
2e ■ Louis Mexandeau
3e ■ Yvette Roudy
4e ■ Jangui Le Carpentier
5e ■ André Ledran
6e ■ Olivier Stirn

15 - CANTAL
1e. ■ René Souchon (primaire avec le MRG)
2e ■ Désignation par le BE

16 - CHARENTE
1e ■ Bernard Desbordes
2e ■ Désignation par le BE
3e ■ Jérôme Lambert
4e ■ Jean-Claude Beauchaud

17 - CHARENTE-MARITIME
1e ■ Soutien à candidat MRG
2e ■ Soutien à candidat MRG
3e ■ Roland Beix
4e ■ Désignation par le BE
5e ■ Henri-Georges Dubois

18 - CHER
1e ■ Jean-Pierre Saulnier
2e ■ André Gagneux
3e ■ Soutien à Alain Calmat

19 - CORREZE
1e ■ François Hollande
2e ■ Réservée
3e ■ Bernadette Bourzai

20 A - CORSE-DU-SUD
1e ■ Soutien à candidat MRG
2e ■ Désignation par le BE

20 B - HAUTE-CORSE
1e ■ Soutien à candidat MRG
2e ■ Robert Alberti (primaire avec le MRG)

21 - COTE-D'OR

1e ■ François Rebsamen
2e ■ Colette Popard
3e ■ Roland Carraz
4e ■ Soutien à candidat MRG
5e ■ François Patriat

22 - COTES-D'ARMOR

1e ■ Yves Dollo
2e ■ Charles Josselin
3e ■ Didier Chouat
4e ■ Maurice Briand
5e ■ Pierre-Yvon Tremel

23 - CREUSE

1e ■ André Lejeune
2e ■ Gaston Rimareix

24 - DORDOGNE

1e ■ Bernard Bioulac
2e ■ Renaud Boisvert
3e ■ Soutien à candidat MRG
4e ■ Roland Dumas

25 - DOUBS

1e ■ Robert Schwint
2e ■ Jean-Louis Fousseret
3e ■ Guy Bêche
4e ■ Pierre Moscovici
5e ■ Yves Lagier

26 - DROME

1e ■ Roger Leron
2e ■ Alain Fort
3e ■ Henri Michel
4e ■ Henri Bertholet

27 - EURE

1e ■ Soutien à candidat MRG
2e ■ Alain Bureau
3e ■ Réservée
4e ■ François Loncle
5e ■ Pascal Lamy

28 - EURE-ET-LOIR

1e ■ Georges Lemoine
2e ■ Soutien à Roger Bambuck
3e ■ Bertrand Gallet (primaire avec le MRG)
4e ■ Jean-Yves de Franciosi

29 - FINISTERE

1e ■ Bernard Poignant
2e ■ Joseph Gourmelon
3e ■ François Cuillandre
4e ■ Marylise Lebranchu
5e ■ Jean-Pierre Thomin
6e ■ Kofi Yamgnane
7e ■ Réservée
8e ■ Louis Le Pensec

30 - GARD

1e ■ Bernard Casaurang
2e ■ Réservée
3e ■ Réservée
4e ■ Réservée
5e ■ Alain Journet

31 - HAUTE-GARONNE

1e ■ Jean-Jacques Mirassou
2e ■ Gérard Bapt
3e ■ Alain Beneteau
4e ■ Robert Loïdi
5e ■ Jacques Roger-Machart
6e ■ Hélène Mignon
7e ■ Lionel Jospin
8e ■ Jean-Louis Idiart

32 - GERS

1e ■ Claude Desbons
2e ■ Jean-Pierre Joseph

33 - GIRONDE

1e ■ Joëlle Dusseau
2e ■ Soutien à candidat MRG
3e ■ Claude Barande
4e ■ Pierre Garmendia
5e ■ Pierre Brana
6e ■ Michel Sainte-Marie
7e ■ Pierre Ducout
8e ■ Jean-François Acot-Mirande
9e ■ Réservée
10e ■ Gilbert Mitterrand
11e ■ Bernard Madrelle

34 - HERAULT

1e ■ Désignation par le BE
2e ■ Désignation par le BE
3e ■ Claude Barral
4e ■ Georges Frêche
1e ■ Bernard Nayral
5e ■ Alain Barrau
6e ■ Jean Lacombe

35 - ILLE-ET-VILAINE

1e ■ Jean-Michel Boucheron
2e ■ Edmond Hervé
3e ■ Marcel Rogemont
4e ■ Jean-René Marsac
5e ■ Guy Gerbaud
6e ■ Soutien à Louis Feuvrier
7e ■ Désignation d'une femme

36 - INDRE

1e ■ Désignation par le BE
2e ■ Désignation par le BE
3e ■ Désignation par le BE

37 - INDRE-ET-LOIRE

1e ■ Jean Germain
2e ■ Jean-Jacques Filleul
3e ■ Réservée
4e ■ Jean Proveux
5e ■ Jean-Michel Testu

38 - ISERE

1e ■ Soutien à candidat MRG
2e ■ Jean-Pierre Luppi
3e ■ Michel Destot
4e ■ Didier Migaud
5e ■ Edwige Avice
6e ■ Jean Bourdier
7e ■ Jean-Pierre Philippe
8e ■ Louis Mermaz
9e ■ André Vallini

39 - JURA

1e ■ Alain Brune
2e ■ Réservée
3e ■ Jean-Pierre Santa-Cruz

40 - LANDES

1e ■ Alain Vidalies
2e ■ Jean-Pierre Dufau
3e ■ Henri Emmanuelli

41 - LOIR-ET-CHER

1e ■ Désignation en cours
2e ■ Jeanny Lorgeoux
3e ■ Daniel Chanet

42 - LOIRE

1e ■ Gérard Lindeperg
2e ■ Jean-Claude Bertrand
3e ■ Soutien à candidat MRG
4e ■ Jean-Paul Chartron
5e ■ Jean Auroux
6e ■ Désignation d'une femme
7e ■ Alain Pomès

43 - HAUTE-LOIRE

1e ■ Roland Casanova
2e ■ Gérard Fraquier

44 - LOIRE-ATLANTIQUE

1e ■ Daniel Asseray
2e ■ Albert Mahé
3e ■ Jean-Marc Ayrault
4e ■ Jacques Floch
5e ■ Thérèse Caillaud
6e ■ Martine Buron
7e ■ René Leroux
8e ■ Claude Evin
9e ■ Camille Durand
10e ■ Soutien à candidat MRG

45 - LOIRET

1e ■ Jean-Pierre Sueur
2e ■ Désignation par le BE
3e ■ Jean-Pierre Lapaire
4e ■ Soutien à Albert Mimoun
5e ■ Claude Laurent

46 - LOT

1e ■ Soutien à candidat MRG
2e ■ Martin Malvy

47 - LOT-ET-GARONNE

1e ■ Francis Auradou
2e ■ Gérard Gouzes
3e ■ Christophe Donon

48 - LOZERE

1e ■ Désignation par le BE
2e ■ Réservée

49 - MAINE-ET-LOIRE

1e ■ Désignation d'une femme
2e ■ Jean-Claude Boyer
3e ■ Désignation par le BE
4e ■ Michel Cartron
5e ■ Jean-Pierre Bougnoux
6e ■ Soutien à candidat MRG
7e ■ Jean-Yves Dumont

50 - MANCHE

1e ■ Désignation par le BE (primaire avec réformateur)
2e ■ Philippe Durand
3e ■ Désignation d'une femme
4e ■ Patrick Mougenot
5e ■ Bernard Cauvin

51 - MARNE

1e ■ Jean-Claude Laval
2e ■ Michel Voisin
3e ■ Alain Bisteur
4e ■ Réservée

Collection Libération

5e ■ Jean-Pierre Bouquet
6e ■ Jacky Blavier

52 - HAUTE-MARNE

1e ■ Guy Baillet
2e ■ Guy Chanfrault

53 - MAYENNE

1e ■ Michel Sorin
2e ■ Francis Daligault
3e ■ Alain Pers

54 - MEURTHE-ET-MOSELLE

1e ■ Désignation d'une femme
2e ■ René Mangin (primaire avec le MRG)
3e ■ Jean-François Grandbastien
4e ■ Daniel Reiner
5e ■ Michel Dinet
6e ■ Jean-Yves Le Déaut
7e ■ Jean-Paul Durieux

55 - MEUSE

1e ■ Désignation par le BE
2e ■ Jean-Louis Dumont

56 - MORBIHAN

1e ■ Alain Le Fur
2e ■ Jean-Claude Ropert
3e ■ Désignation d'une femme
4e ■ Désignation par le BE
5e ■ Jean-Yves Le Drian
6e ■ Réservée

57 - MOSELLE

1e ■ Jean Laurain
2e ■ Dominique Gros
3e ■ Patrick Gerber
4e ■ Désignation par le BE, primaire avec réformateur
5e ■ Désignation par le BE
6e ■ Paul Bladt
7e ■ Désignation par le BE
8e ■ Michel Liebgott
9e ■ Eric Michel
10e ■ René Drouin

58 - NIEVRE

1e ■ Pierre Bérégovoy (désignation en cours)
2e ■ Réservée
3e ■ Bernard Bardin (désignation en cours)

59 - NORD

1e ■ Bernard Roman
2e ■ Bernard Derosier
3e ■ Paul Besson
4e ■ Paul Lauerière
5e ■ Bernard Davoine
6e ■ Réservée
7e ■ Bernard Carton
8e ■ Désignation d'une femme
9e ■ Soutien à candidat MRG
10e ■ Jean-Pierre Balduyck
11e ■ Yves Durand
12e ■ Michel Delebarre
13e ■ André Delattre
14e ■ Jean Le Garrec
15e ■ Jean Delobel
16e ■ Daniel Mio
17e ■ Marc Dolez
18e ■ Jacques Warin
19e ■ Roland Veaux
20e ■ Francis Berkmans
21e ■ Bernard Frimat
22e ■ Christian Bataille
23e ■ Umberto Battist
24e ■ Marcel Dehoux

60 - OISE

1e ■ Yves Rome
2e ■ Réservée
3e ■ Jean Anciant
4e ■ Désignation par le BE
5e ■ Michel Françaix
6e ■ Gérard Beylle
7e ■ Jean-Pierre Braine

61 - ORNE

1e ■ Yves Lepape
2e ■ André Grudet
3e ■ Soutien à candidat MRG

62 - PAS-DE-CALAIS

1e ■ Soutien à candidat MRG
2e ■ Jean-Marie Alexandre
3e ■ Désignation d'une femme
4e ■ Jean-Marie Krajewski
5e ■ Guy Lengagne
6e ■ Dominique Dupilet
7e ■ André Capet
8e ■ Michel Lefait
9e ■ Jacques Mellick
10e ■ Serge Janquin
11e ■ Noël Josèphe
12e ■ Jean-Pierre Kucheida
13e ■ Jean-Claude Bois
14e ■ Albert Facon

63 - PUY-DE-DOME

1e ■ Maurice Pourchon
2e ■ Alain Néri
3e ■ Alain Bardot
4e ■ Jean-Paul Bacquet
5e ■ Maurice Adevah-Pœuf
6e ■ Edmond Vacant

64 - PYRENEES-ATLANTIQUES

1e ■ René Majesté
2e ■ Georges Labazée
3e ■ André Labarrère
4e ■ Désignation par le BE
5e ■ Nicole Péry
6e ■ Soutien à candidat MRG

65 - HAUTES-PYRENEES

1e ■ Pierre Forgues
2e ■ Soutien à candidat MRG
3e ■ Jean Glavany

66 - PYRENEES-ORIENTALES

1e ■ Désignation par le BE
2e ■ Pierre Estève
3e ■ Christian Bourquin
4e ■ Henri Sicre

67 - BAS-RHIN

1e ■ Roland Ries
2e ■ Daniel Rouby
3e ■ Réservée
4e ■ Désignation d'une femme
5e ■ Gilbert Estève
6e ■ Réservée
7e ■ Désignation par le BE
8e ■ Gilbert Liehn
9e ■ Désignation par le BE

68 - HAUT-RHIN

1e ■ Serge Rosenblieh
2e ■ Désignation par le BE
3e ■ Désignation par le BE
4e ■ Jean-Claude Delbarre
5e ■ Jean-Marie Bockel
6e ■ Désignation par le BE
7e ■ Jean-Pierre Baeumler

69 - RHONE

1e ■ Soutien à candidat MRG
2e ■ Andrée Rives
3e ■ Yvon Deschamps
4e ■ Martine Roure
5e ■ Guy David
6e ■ Jean-Paul Bret
7e ■ Jean-Jack Queyranne
8e ■ Désignation par le BE
9e ■ Soutien à candidat MRG
10e ■ Guy Orlandini
11e ■ Gabriel Montcharmont
12e ■ René Lambert
13e ■ Martine David
14e ■ Marie-Jo Sublet

70 - HAUTE-SAONE

1e ■ Désignation par le BE
2e ■ Jean-Pierre Michel
3e ■ Soutien à Jean-Noël Jeanneney

71 - SAONE-ET-LOIRE

1e ■ Désignation par le BE
2e ■ Roland Cottin
3e ■ André Billardon
4e ■ Didier Mathus
5e ■ Jean Truc
6e ■ Alain Muller

72 - SARTHE

1e ■ Soutien à candidat MRG
2e ■ Raymond Douyère
3e ■ Guy-Michel Chauveau
4e ■ Géraud Guibert
5e ■ Jean-Claude Boulard

73 - SAVOIE

1e ■ Jean-Paul Calloud
2e ■ Désignation par le BE
3e ■ Roger Rinchet

74 - HAUTE-SAVOIE

1e ■ Alain Pitte
2e ■ Désignation par le BE
3e ■ Désignation par le BE
4e ■ Désignation par le BE
5e ■ Bernard Comont

75 - PARIS

1e ■ Dominique Bertinotti
2e ■ Philippe Chauvet
3e ■ Alain Morell
4e ■ Jacques Bravo
5e ■ Tony Dreyfus
6e ■ Georges Sarre
7e ■ Patrick Bloche
8e ■ Eric Chevaillier
9e ■ Jean-Marie Le Guen
10e ■ Serge Blisko
11e ■ Pierre Castagnou
12e ■ Claude Fleutiaux
13e ■ Soutien à candidat MRG
14e ■ Jean-Yves Mano
15e ■ Danièle Pourtaud
16e ■ Jean-Luc Gonneau

17e ■ Yvette Davant
18e ■ Christophe Caresche
19e ■ Daniel Vaillant
20e ■ Jean-Christophe Cambadélis
21e ■ Michel Charzat

76 - SEINE-MARITIME

1e ■ Michel Bérégovoy
2e ■ Dominique Gambier
3e ■ Pierre Bourguignon
4e ■ Laurent Fabius
5e ■ Jean-Claude Bateux
6e ■ Paul Dhaille
7e ■ Eric Donfu
8e ■ Joseph Menga
9e ■ Frédérique Bredin
10e ■ Jean-Marie Leduc
11e ■ Jean Beaufils
12e ■ Alain Le Vern

77 - SEINE ET MARNE

1e ■ Jean-Louis Mouton
2e ■ Désignation d'une femme
3e ■ Désignation par le BE
4e ■ Philippe Darriulat
5e ■ Frédéric Chefd'hôtel
6e ■ Jean Lion
7e ■ Jean-Paul Planchou
8e ■ Jean-Pierre Fourré
9e ■ Jacques Heuclin

78 - YVELINES

1e ■ Roland Nadaus
2e ■ Alain Gribe
3e ■ Michèle Valladon
4e ■ Denise Leroux
5e ■ Gérard Mouchard (primaire avec le MRG)
6e ■ Jean Laurent
7e ■ Michel Rocard
8e ■ Bernard Schreiner
9e ■ Jean-Alain Rousseau
10e ■ Anne-Andrée Beaugendre
11e ■ Guy Malandain
12e ■ Marie-Annick Trentarossi

79 - DEUX-SEVRES

1e ■ Bernard Bellec
2e ■ Désignation par le BE
3e ■ Désignation par le BE
4e ■ Désignation par le BE

80 - SOMME

1e ■ Jean-Claude Dessein
2e ■ Bernard Wallois
3e ■ Pierre Hiard
4e ■ Jacques Becq
5e ■ Danielle Destenay
6e ■ Jacques Fleury

81 - TARN

1e ■ Paul Quilès
2e ■ Charles Pistre
3e ■ Soutien à candidat MRG
4e ■ Jacqueline Alquier

82 - TARN-ET-GARONNE

1e ■ Hubert Gouze
2e ■ Soutien à candidat MRG

83 - VAR

1e ■ Gérard Maestracci
2e ■ Soutien à candidat MRG
3e ■ Roland Joffre
4e ■ Patrick Glo
5e ■ Serge Rambaud
6e ■ Maurice Janetti
7e ■ Désignation par le BE

84 - VAUCLUSE

1e ■ Guy Ravier
2e ■ André Borel
3e ■ Christian Gros
4e ■ Jean Gatel

85 - VENDEE

1e ■ Jacques Auxiette
2e ■ Jean-Louis Berland
3e ■ Jacques Fraisse
4e ■ Soutien à candidat MRG
5e ■ Jean-Claude Remaud

86 - VIENNE

1e ■ Jacques Santrot
2e ■ Alain Claeys
3e ■ Guy Monjalon
4e ■ Philippe Charpentier

87 - HAUTE-VIENNE

1e ■ Robert Savy
2e ■ Jean-Claude Peyronnet
3e ■ Bernard Brouille
4e ■ Alain Rodet

88 - VOSGES

1e ■ Désignation d'une femme
2e ■ Christian Pierret
3e ■ Guy Vaxelaire
4e ■ Réservée

89 - YONNE

1e ■ Michel Bonhenry
2e ■ Henri Nallet
3e ■ Désignation par le BE

90 - TERRITOIRE-DE-BELFORT

1e ■ Raymond Forni
2e ■ Jean-Pierre Chevènement

91 - ESSONNE

1e ■ Jacques Guyard
2e ■ Alain Girard
3e ■ Yves Tavernier
4e ■ Réservée
5e ■ Paul Loridant
6e ■ Claude Germon
7e ■ Marie-Noëlle Lienemann
8e ■ Michel Berson
9e ■ Thierry Mandon
10e ■ Julien Dray

92 - HAUTS-DE-SEINE

1e ■ Réservée
2e ■ Michel Laneret
3e ■ Pierre Roussel
4e ■ Michel Sapin
5e ■ Gilles Catoire
6e ■ Désignation par le BE
7e ■ Madeleine Darbel
8e ■ Soutien à candidat MRG
9e ■ Pierre Gaborit
10e ■ Marlène Biton
11e ■ Philippe Bassinet
12e ■ Pascal Buchet
13e ■ Jean-François Merle

93 - SEINE-SAINT-DENIS

1e ■ Gilbert Bonnemaison
2e ■ Henri Weber
3e ■ Jacques Salvator
4e ■ Gérard Fuchs
5e ■ Gilles Lacan
6e ■ Claude Bartolone
7e ■ Daniel Cholley
8e ■ Soutien à candidat MRG
9e ■ Véronique Neiertz
10e ■ Jacques Delhy
11e ■ Jean-Claude Mejsak
12e ■ Réservée
13e ■ Jacques Mahéas

94 - VAL-DE-MARNE

1e ■ André Maurin
2e ■ Laurent Cathala
3e ■ Soutien à candidat MRG
4e ■ Serge Delaporte
5e ■ Sylvaine Ettori
6e ■ Michel Sulter
7e ■ Jean-Louis Besnard
8e ■ Raymond Riquier
9e ■ René Rouquet
10e ■ Jean-Luc Laurent
11e ■ Alain Geismar
12e ■ Patrick Sève

95 - VAL-D'OISE

1e ■ Réservée
2e ■ Alain Richard
3e ■ Jean-Pierre Bequet
4e ■ Soutien à candidat MRG
5e ■ Manuel Valls
6e ■ François Ballestracci
7e ■ Marie-France Lecuir
8e ■ Dominique Strauss-Kahn
9e ■ Michel Coffineau

97/1 - GUADELOUPE

1e ■ Désignation par le BE
2e ■ Désignation par le BE
3e ■ Désignation par le BE
4e ■ Désignation par le BE

97/2 - MARTINIQUE

1e ■ Désignation par le BE
2e ■ Désignation par le BE
3e ■ Désignation par le BE
4e ■ Désignation par le BE

97/3 - GUYANE

1e ■ Désignation par le BE
2e ■ Désignation par le BE

97/4 - REUNION

1e ■ Désignation par le BE
2e ■ Désignation par le BE
3e ■ Désignation par le BE
4e ■ Désignation par le BE
5e ■ Désignation par le BE

NOUVELLE-CALEDONIE

1e ■ Désignation par le BE
2e ■ Désignation par le BE

POLYNESIE FRANCAISE

1e ■ Désignation par le BE
2e ■ Désignation par le BE

ST.PIERRE ET MIQUELON

1e ■ Désignation par le BE

MAYOTTE

1e ■ Ibrahim Aboubacar

WALLIS ET FUTUNA

1e ■ Soutien à candidat MRG

ISSN 0995-0583 - C.P.10.889 - Imp. l'Avenir Graphique, Torcy.